

Les subsides

● (1630)

La semaine dernière il y avait l'une de ces journées de l'opposition qui peuvent être importantes, mais ils l'ont consacrée entièrement à leurs idées sur le tourisme. Je veux bien que le tourisme soit un sujet très important. Dans les provinces atlantiques, c'est l'un des trois secteurs qui procurent le plus de revenus. Personne ne doute que . . .

Une voix: Le tourisme est une bonne chose.

M. Harquail: En effet, et nous l'avons toujours dit. Le Canada a la réputation d'être un pays très accueillant pour les touristes étrangers. Malgré tous les problèmes de l'heure, si l'opposition, lors d'une journée qui lui est consacrée, ne peut faire mieux que de débattre de tourisme afin d'accorder à certains de ses membres l'occasion d'évoquer quelques projets particuliers à leur circonscription, j'en déduis qu'elle se trompe carrément sur son rôle et ses responsabilités . . .

Une voix: Ils sont désespérés.

M. Harquail: On l'a déjà dit, en effet, et en voilà encore la preuve. C'est un parti désespéré. La semaine dernière, les conservateurs parlaient de tourisme; aujourd'hui, ils sont rivés sur le discours du trône. Durant tout l'hiver, ils n'ont pas cessé de réclamer la présentation d'un budget. Voilà maintenant qu'ils se contredisent en proposant de retarder le budget afin d'entendre un discours du trône. On leur a souvent reproché leur indécision. A un moment donné, il va falloir qu'ils se mettent d'accord avec leur chef intérimaire et leur leader à la Chambre pour tâcher au moins de déterminer ce qui leur paraît le plus important.

Ils se sont acharnés pendant des mois sur la question du budget. Tout le monde reconnaît que, dans la situation sociale et économique actuelle, il nous faut un budget. Chacun sait que le gouvernement s'apprête à en déposer un demain soir.

Quand on pense que les cloches ont sonné pendant 16 jours, qu'il y a eu 16 jours de panne, de piraterie ou même de prise d'otage pendant lesquels les travaux de la Chambre ont été suspendus, on comprend que c'était faire insulte à la démocratie et aux principes fondamentaux de la Chambre. Pour des députés qui prétendent attacher tant d'importance aux droits des citoyens et tenir en si haute estime cette institution, retarder pendant 16 jours les travaux de la Chambre, c'est nous empêcher de légiférer dans l'intérêt des Canadiens. Pendant cette longue période nous aurions pu avoir deux discours du trône et tenter d'accomplir bien des choses.

Monsieur le Président, à l'instar de tous les Canadiens qui s'intéressent à la scène politique et qui s'inquiètent de l'avenir de leur pays, je suis persuadé que l'opposition officielle nage dans la confusion la plus totale. Nous savons tout le mal que les conservateurs éprouvent à se trouver un chef de parti. C'est à tel point qu'ils en oublient tout à fait leurs responsabilités en ce qui concerne les travaux quotidiens de la Chambre et qu'ils se trouvent incapables de présenter des motions valables lorsqu'une journée leur est consacrée. C'est un problème qui doit préoccuper chacun de nous.

Demandons-nous par contre si leur motion d'aujourd'hui ne cache pas une certaine tactique. Ils ont demandé la présentation d'un budget. C'est ce que fera demain soir le ministre des Finances (M. Lalonde). Mais ils voudraient aussi un discours du trône. Peut-être est-ce dans le but d'accorder à certains candidats qui aspirent à la direction de leur parti huit jours de plus en vue de parcourir le Canada à la recherche de délégués?

On ne sait pas vraiment. Comme on ne peut y trouver de logique, on ne peut savoir ce qu'ils veulent exactement ou ce qu'ils essaient de faire.

Demain soir, le ministre des Finances présentera son exposé budgétaire. Il s'agira du quatrième budget présenté au cours de la présente session, sans compter les deux exposés économiques. On peut donc dire que le gouvernement a fait rapport à la Chambre sur l'état de l'économie deux fois par an.

De même, au début de chaque trimestre, le leader du gouvernement à la Chambre a exposé par écrit les intentions du gouvernement. Il a également pris pour habitude de rendre cet exposé public. Cela n'a pas suscité beaucoup de coopération de la part de l'opposition officielle. Les députés de l'opposition ont eu chaque fois pour réaction non pas d'exprimer leur opposition de manière efficace en votant mais en discourtant sans fin alors qu'ils n'ont en réalité aucune idée de ce qu'ils veulent dire. On les verra plutôt, comme je l'ai déjà dit, laisser sonner le timbre durant des semaines, attaquer la présidence et l'insulter. Voilà qui constitue l'acte le plus répréhensible dont on ait jamais été témoin à la Chambre. Aucun député ne devrait tolérer pareille chose, mais c'est pourtant ce que nous avons eu à subir.

Lorsque nous avons étudié les modifications à la loi sur les banques, par exemple, les députés de l'opposition ont pris 14 heures et 22 minutes à l'étape de la deuxième lecture, 50 heures et 15 minutes à l'étape du comité, 18 heures et 12 minutes à l'étape du rapport, et 6 heures et 10 minutes à l'étape de la troisième lecture. Ils ont donc passé plus de 90 heures à discuter sur un projet de loi dont la Chambre et les Canadiens étaient saisis depuis plus de cinq ans. Voilà qui illustre bien leur esprit de coopération.

Il y a bien d'autres exemples de ce genre de manœuvres dilatoires inutiles de la part d'un parti qui, d'une part, parle de se mettre à la tâche, d'agir concrètement, de faire quelque chose pour les Canadiens et tâcher de leur venir en aide, mais qui d'autre part monte à l'attaque de la Chambre, se livre à de l'obstruction systématique et retarde l'adoption de lois utiles.

Nous avons assisté à de nombreux cas du genre. L'opposition a tellement peu fait preuve de coopération qu'il a été nécessaire de recourir à d'autres moyens, non pas parce que cela nous plaît mais parce qu'elle nous y a contraints, car elle prenait non seulement les députés en otages mais aussi les Canadiens qui leur avaient accordé une certaine confiance. Voilà qui en dit long sur les desseins de l'opposition.

Tous les Canadiens sont actuellement bien au courant des mesures que l'on a prises pour donner suite au discours du trône, et des lois qui ont été adoptées au cours de ces nombreuses journées historiques. Nous avons à notre crédit de nombreuses réalisations destinées à répondre aux besoins des particuliers en augmentant la sécurité matérielle des personnes âgées et les chances d'avenir pour les jeunes, et en travaillant à assurer l'égalité des femmes; à garantir aux Canadiens des approvisionnements en énergie à un prix équitable pour tous; à promouvoir une nouvelle politique nationale d'expansion économique destinée à créer des emplois, à stimuler la croissance, à tirer parti des forces régionales, et à accroître le niveau de propriété et de contrôle de notre économie par les Canadiens; à consolider les institutions fédérales tout en les rendant plus